



PROSPECTUS D'ADMISSION

Mis à la disposition du public à l'occasion de
L'ADMISSION AU PREMIER MARCHÉ DE LA COTE PERMANENTE
DES ACTIONS DE LA BANQUE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE TUNISIE

- BDET -

Date d'admission : 24 septembre 1990

Date d'introduction : 3 octobre 1990

Nombre de titres admis : 6 000 000

Procédure d'introduction : ordinaire

Fevrier 1991

SOMMAIRE	1 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADMISSION	2
	2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE	3
	A - Identification	
	B - Capital social, évolution et structure	
	C - Patrimoine de la Banque	
	D - Conseil d'administration	
	E - Management	
	F - Commissaires aux comptes	
	3 - ACTIVITES	9
	A - Présentation sommaire de l'activité de la Banque	
	B - Caractéristiques essentielles de l'activité	
	C - Evolution du personnel de la Banque	
	D - Concours financiers de la BDET à l'Economie	
	4 - RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	12
	A - Bilans comparés	
	B - Engagements hors bilan	
	C - Soldes intermédiaires de gestion (produits et charges)	
	D - Tableau des affectations des résultats pour chacun des trois derniers exercices	
	E - Evolution des dividendes	
	F - Ratios financiers	
	5 - PERSPECTIVES D'AVENIR	17
	6 - PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DU PROSPECTUS D'ADMISSION	18
	7 - VISA DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES	18

**1 - RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT
L'ADMISSION**

Le Conseil de la Bourse des Valeurs Mobilières a décidé lors de sa réunion du 24 septembre 1990 l'admission au premier marché de la cote permanente des actions de la Banque de Développement Economique de Tunisie - BDET.

Les dites actions de nominal D. 5 sont de la catégorie ordinaire et ont la forme nominative ou au porteur.

Leur nombre s'élève à 6 000 000 titres entièrement libérés.

L'introduction des actions BDET au cours de D. 4,600 sur le premier marché, a eu lieu le 3 Octobre 1990, date du démarrage officiel de la mise en application des nouvelles méthodes de négociation instaurées par les Règlements de la Bourse.

Cette introduction a été réalisée par les soins de la BDET en tant qu'Intermédiaire en Bourse.

L'avis d'admission a été publié au Bulletin Officiel de la Bourse numéro 1055-1 du mardi 9 octobre 1990; ainsi que sur la quasi-totalité des quotidiens et hebdomadaires qui paraissent sur la place de Tunis.

Le responsable chargé de l'information est Monsieur Ahmed NAIJA, Directeur des Titres et Représentation à la BDET.